



Par et pour
les collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 23 NOVEMBRE 2016

L'AFL OUVRE SA PREMIERE LIGNE DE TRESORERIE

L'Agence France Locale, l'agence de financement des collectivités, vient d'ajouter les lignes de trésorerie à son offre. La commune de Lannion, dans les Côtes-d'Armor, est la première à en bénéficier.

La commune de Lannion vient de mettre en place auprès de l'Agence France Locale une ligne de trésorerie de 1,1 million d'euros. Première collectivité membre du Groupe Agence France Locale à bénéficier de ce nouveau produit, la commune de Lannion a fait le choix « de l'offre la plus compétitive » a indiqué Paul Le Bihan, maire de Lannion, avant d'ajouter : « ce choix s'est doublé d'un acte volontariste de notre part : membre de la première heure, il est important pour Lannion de faire vivre son adhésion à l'AFL, seule banque qui nous appartient à nous, collectivités. Nous sommes fiers de continuer à associer notre commune au développement de l'AFL ».

« Nous avons souhaité la rapide mise en place de ce produit afin de répondre de manière exhaustive aux différents besoins d'emprunt des collectivités membres, a déclaré Philippe Rogier, Directeur du crédit de l'AFL. Nombre d'entre elles ont souhaité la mise en place de lignes de trésorerie ; nous sommes désormais en mesure de répondre à ce besoin spécifique. »



Par et pour
les collectivités

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. La Société Territoriale a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'Agence France Locale de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.